



## ASSEMBLEE GENERALE Du PLAISANCE TIR SPORTIF

Saison 2016 – 2017

Le 09 septembre 2016, l'Assemblée Générale du Plaisance Tir Sportif s'est tenue dans la salle de réunion Patrick DEVOTI du stand de tir, à Plaisance du Gers (32160)

Gérard Ducasse, Co-président et fondateur du club, ouvre la séance à 19h, en présence de Mr Régis Soubabere Maire de Plaisance et de Mr Gérard CASTET Conseiller Départemental.

Après avoir remercié Monsieur le Maire et l'assemblée de leur présence, le président décompte le nombre des votants :

**Présents : 52**

**Pouvoirs : 12**

Soit un total de 65 votants sur 244 licenciés. Le quorum étant de 61, l'assemblée peut se tenir.

Les responsables présentent successivement les rapports moraux et d'activités, chacun pour sa section.

### • **TIR A L'ARC (Thierry PINSARD)**

Le Président note une progression significative des licenciés pour cette année (35 contre 28 en 2015-2016). La progression la plus importante porte sur les jeunes : 5 jeunes filles et 3 garçons supplémentaires ont rejoint la section. Avec 23 jeunes en formation, la relève est assurée.

Deux archers ont suivi un stage d'assistant entraîneur. Sylvie DAUGA et Thierry PINSARD viennent renforcer l'équipe des formateurs Jacqueline VERNOT et Marie SECHAN.

Un premier concours amical organisé le 08/05/2016, en extérieur, sur le pas de tir du Plaisance Tir Sportif a été un franc succès. 31 archers en 6 équipes avec la participation des clubs de Samatan, Mirande, et Auch.

Dans les concours extérieurs d'excellents résultats dont plusieurs premières places dans les rencontres amicales du département sont à noter.

Au Championnat du Gers, sur 12 archers engagés, trois places de champion rapportées par les archers du PTS.

La signature d'une convention avec la Mairie de Plaisance, pour l'utilisation de la salle omnisports, ouvre des perspectives nouvelles. Le premier concours officiel du PTS est programmé dans cette salle le 23/10/2016.

Une quinzaine d'archers de Laujuzan viennent renforcer les rangs du PTS après la signature d'une autre convention pour l'utilisation gratuite de la salle omnisports de Laujuzan. Ils seront entraînés par Marie SECHAN et l'équipe des assistants entraîneurs.

Marie SECHAN va suivre une formation d'Arbitre Fédéral d'un an. Cette formation la mobilisera plusieurs week-ends mais permettra à la section Arc du PTS d'avoir la maîtrise de l'organisation des concours sur les pas de tir de Plaisance.

- **TIR AUX ARMES MODERNES (Daniel BERGARA)**

214 licenciés T.F. Tir pour le PTS (augmentation des effectifs de 15%. Avec le succès des portes ouvertes organisées le 4 septembre les inscriptions de nouveaux licenciés et mutations vers PTS ont repris leurs progression).

Au regard de l'année passée, l'effectif des jeunes repart à la hausse et les résultats dans les concours révèlent la nette progression des performances avec un effectif de jeunes très motivés.

[Les championnats :](#)

- **ECOLE DE TIR :**

Départementaux : 8 participants du PTS:

Carabine :

2 premières places : Eva SANTACREUX – Matéo SAINTE-CROIX

2 deuxièmes places : Vincent GAMACHO – Fabien SANTACREUX

3 Troisièmes places : Yaroslav SHAVVA – Pierre GAMACHO

Régionaux : 6 participants du PTS:

Matéo SAINTE-CROIX a été qualifié pour les Championnats de France à Montbelliard mais ne s'est pas présenté en raison de l'éloignement et des coûts. Le travail assidu des jeunes bien encadrés est en progression.

- **10M ISSF : 6 participants du PTS au Départemental et au Régional :**

Départementaux :

Pistolet :

2 premières places : Reinhard Ryan – Bergara Rose Marie

1 deuxième place: Mazana christiane

Régional :

Reinhard Ryan 4ème, qualifié pour le Championnat de France

Bergara Rose Marie première, qualifiée pour le Championnat de France –

Mazana christiane 14ème.

Carabine :

Départemental :

3 premières places : Nyssen Marion – Fietta Catherine – Bergara Daniel.

Régional :

Nyssen Marion 4ème, qualifiée pour le Championnat de France

Fietta Catherine 7ème – Bergara Daniel premier, qualifié, pour le Championnat de France.

Championnat de France de Tarbes, bonne représentation des quatre tireurs qualifiés.

- **ISSF 25/50m :**

***Départementaux*** : 10 participants du PTS et 3 aux Régionaux :

Pistolet :

Standard :

Mazzana Christiane première – Larrieu J.P 3ème

Percussion centrale :  
Gasnier Stéphane, premier  
Pistolet 25m (22LR) :  
Mazzana Christiane, première  
Pistolet 50m :  
Reinhard Sébastien 2ème

Carabine 60BC:  
4 premières places, Nyssen Marion – Weniger Sébastien – Roy Henri– Bergara Daniel  
Troisième place Sainte-Croix Georges

Carabine 3X20 Libre  
2 premières places, Nyssen Marion – Bergara Daniel  
Régionaux : 3 participants, Marion Nyssen n'a pu participer aux épreuves pour des raisons familiales.  
Carabine 60BC ;  
Weniger Sébastien 8ème – Bergara Daniel 5ème  
Carabine 3X20 Libre :  
Bergara Daniel 4ème

Pas de tireurs aux Championnats de France à Volmorange (frontière du Luxembourg) en raison de l'éloignement de l'épreuve.

- **Tir aux Armes Réglementaires :**

Départementaux 3 participants, Pas de représentation du PTS aux Régionaux

Armes de poing :

Premier, Habernet Stéphane - Riba Gérard 6ème – Gasnier Stéphane 11ème

Vitesse Militaire :

Habernet Stéphane 8ème – Riba Gérard 10ème – Gasnier Stéphane 11ème.

Carabine 11LR

Habernet Stéphane premier.

Max Berges n'a pu s'occuper, comme il l'aurait souhaité, de l'organisation du T.A.R en raison d'une absence prolongée pour des raisons de santé. Il sera de retour en pleine forme aux commandes de l'organisation des épreuves pour 2017.

Il faut remercier Jean-Paul ROMMELAERE pour la prise en charge des épreuves du T.A.R pendant l'absence de Max BERGES, et les bons résultats des tireurs dans les différentes disciplines.

- **Concours amicaux :**

Très bonne représentation du club aux différents concours amicaux de la région :

- Challenge des Mousquetaires (10 tireurs)
- Amical PTS 10m (9C // 8P)
- Amical PTS 25/50m (6C // 5P), en baisse au PTS
- Amical Auch 10m (4C)
- St Gaudens – Lourdes – Tarbes – Ciboure – Marmande – Villeneuve sur Lot.  
De nouveaux tireurs du PTS se sont engagés dans la compétition carabine, Sainte-Croix – Roy , et d'autres se sont pris au jeu... Sébastien Weniger...

- **RAPPORT FINANCIER : (Alain SEIDEL)**

Le trésorier remet un relevé du bilan financier des comptes du club et donne suite aux explications utiles.

Les recettes s'élèvent à : 37969,59€

Les dépenses sont limitées à : 36842,54€

Le résultat de l'exercice présente un solde positif de 1676,67€. S'ajoute à ce chiffre le solde de l'exercice précédent, soit 4123,59, ce qui fait un solde positif de 5800,47€.

Le rapport soumis à l'approbation de l'assemblée est accepté.

Alain SEIDEL souhaite nous informer sur l'utilisation des Tookets. Le Crédit Agricole, a initié un système pour le financement associatif. Chaque paiement effectué avec la carte de crédit, la banque crédite 0,2% sur le compte Tookets du détenteur de la carte. Les fonds peuvent être reversés à une association choisie par le détenteur du compte. PTS, « votre association préférée » peut bénéficier d'un financement supplémentaire par l'intermédiaire des Tookets.

En conclusion le bilan de cette année est bon, ce qui nous permettra d'acquérir des équipements pour le tir à l'arc et assurer le remplacement de certains matériels devenus obsolètes.

Le bilan est validé par Philippe Girardeau, commissaire aux comptes.

Aucune question n'étant posée, le Président propose de passer vote sur ce bilan.

Pas d'opposition, Le bilan est accepté.

#### • **ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Arrivent en fin de mandat :

BERGES Max – CAZENEUVE Pascal – CHAMPOMIER Yves - DUCASSE Gérard - DUSSANS Jean-Pierre – HABERNET Stéphane – RENAUD Jean-Paul – SEIDEL Alain – TOMAS Christian – YELMA Jean-Luc.

Arrivent en fin de mandat et ne se représentent pas :

CAZENEUVE Pascal – CLOS-VERSAILLES Maryse

Se représentent :

BERGES Max – CHAMPOMIER Yves – DUSSANS Jean-Pierre – RENAUD Jean-Paul - HABERNET Stéphane - TOMAS Christian – SEIDEL Alain - YELMA Jean-Luc.

Se présentent :

DAUGA Sylvie – FAVRIOU Christian – LARRIEU Jean-Pierre – NAVARRE Jean – RIBA Gérard – SAINTE-CROIX Georges– SIMON Patrick WENIGER Sébastien.

Tous élus à l'unanimité. Aucune objection n'étant formulée sur la candidature des membres renouvelable et des nouvelles candidatures,

**Le Conseil d'Administration se compose désormais de 24 membres.**

BERGARA Daniel - BERGES Max – CHAMPOMIER Yves – CLOS-VERSAILLES Paul – DAUGA Sylvie – DEBATS Patrick – DRUITT Jeremy – DUCASSE Gérard – DUSSANS Jean-Pierre – FAVRIOU Christian – HABERNET Staphane – LARRIEU

Jean-Pierre – NAVARRE Jean – PINSARD Thierry – RENAUD Jean-Paul – RIBA Gérard – ROMMELEARE Jean-Paul – SAINTE-CROIX Georges – SECHAN Marie – SEIDEL Alain – SIMON Patrick – TOMAS Christian – WENIGER Sébastien – YELMA Jean-Luc.

- **INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ (Max BERGES)**

Max BERGES nous fait part de quelques observations effectuées sur les pas de tir. On voit régulièrement des déplacements sur les pas de tir de tireurs avec une arme dans les mains, surtout sur le 25m pour les pistolets. Je rappelle que les armes doivent être mises en sécurité avant tout déplacement vers les cibles. Je sais bien que les armes n'étaient pas chargées mais les mauvaises habitudes peuvent entraîner des accidents. **Il demande à tous les tireurs de faire respecter ces mesures même s'ils ne sont pas des arbitres ou des responsables de tir**

Nous avons installé une barrière avec un signal lumineux sur les pas de tir. Toute manipulation d'armes est prohibée tant que le signal lumineux rouge reste allumé.

Je rappelle également que les manipulations d'armes dans la salle DEVOTY sont interdites même si celles-ci ne sont pas chargées.

**La sécurité est l'affaire de tous les tireurs.**

- **INFORMATIONS GÉNÉRALES (Gérard DUCASSE)**

Le club a organisé une Bourse aux Armes cette année, et à titre exceptionnel, nous en aurons organisées deux. La première qui était programmée en novembre, 10 jours après les attentats de Paris, a été annulée à la demande de la Préfecture et reportée au mois de juin. La deuxième se déroulera à sa date habituelle au mois de novembre en espérant que des événements ne surviennent pas avant.

Au chapitre des adhérents, la saison 2015/2016 a été en progression de 15% par rapport à l'année précédente. Nous sommes 214 pour la section Tir aux armes réglementaires et 30 pour le secteur Arc. Soit un total de 244 licenciés. Sur tous ces membres, il est à remarquer que la relève est bien présente avec 63 jeunes.

Le club ouvre une nouvelle discipline, l'ARBALETE, qui attire beaucoup de tireurs, si j'en juge l'affluence au cours de la journée Portes ouvertes du dimanche 4 septembre. Le panel de l'offre du PTS s'élargit pour former des jeunes qui représenteront le club dans les concours de cette discipline.

Cette Journée Portes ouvertes a eu le succès le plus important depuis la création du PTS. Nous pensions que la chaleur allait « refroidir » beaucoup de monde, mais nous avons constaté la présence de nombreux visiteurs.

Un mot sur les travaux en cours ou envisagés. Nous avons insonorisé la cloison entre les pas de tir du 25 et du 50m et nous allons commencer celle qui sépare la salle DEVOTY du pas de tir du 25m. Cloison un peu légère à l'insonorisation insuffisante, surtout lors de la présence de plusieurs tireurs de gros calibre.

Un équipement de vidéo surveillance a été acquis mais l'installation a été retardée en raison des fortes chaleurs. Le passage des câbles sous la tôle ondulée surchauffée rendait le travail insoutenable. Ces travaux vont reprendre dès que nous

retrouverons des conditions climatiques appropriées. Le site sera donc sous vidéo-surveillance.

Nous allons également installer un digicode en plus de la serrure du portail d'entrée. La décision a été motivée par la gestion des clés confiées au licenciés. Lorsqu'un licencié décide de quitter le club ou s'il ne reprend pas sa licence, il arrive qu'il ne rendent pas la clef qui lui a été confiée. Il est quelque fois difficile de les récupérer et nous avons des clefs qui circulent dans la nature. Ce digicode sera modifié tous les ans, au mois de septembre, et le numéro de code sera communiqué aux membres lorsqu'ils viendront chercher leur licence. Si un membre n'est pas à jour de sa licence il ne pourra pas pénétrer dans le stand. Cette mesure a été décidée par le bureau du PTS.

Le Président demande, comme chaque année, si quelqu'un est contre le vote à main levée ? Cette procédure est plus rapide tout en préservant sa régularité. Pas d'opposition . Nous allons passer au votes de ce bilan moral.

Quelqu'un est-il contre ce bilan ? Y a-t-il des abstentions ?

Le bilan moral est accepté.

Avant de passer au rapport financier il faut préciser qu'aujourd'hui les subventions disparaissent et qu'il ne faut compter que sur nos propres ressources pour subvenir à tous nos besoins, tant pour les gros travaux que pour l'entretien des équipement du stand. Rappelons que pour cette année 2015/2016, comme pour les années précédentes, cette charge importante a été assurée uniquement par les bénévoles du club. Cette année encore le club participera aux frais de fonctionnement à hauteur de 50%. Je demanderais à tous les membres de veiller à une utilisation économe de l'énergie électrique tant pour l'éclairage que le chauffage en hiver.

Nous arrivons maintenant à la fin de cette Assemblée Générale, et le Président G.DUCASSE donne la parole à Président départemental, Jean-Paul ROMMELEARE. Il remercie l'assemblée de sa présence et se félicite de travaux et de la bonne tenue de cette assemblée.

L'assemblée Générale du C.D.T du Gers aura lieu le 15 octobre 2016, au club de tir d'Eauze. Son mandat et celui de son équipe se termine à la date de l'A.G. La Ligue a le même fonctionnement statutaire et lors de l'A.G du 20 novembre 2016, l'ensemble du bureau sera remplacé. Il est donc important que tous les clubs soient représentés lors de ces votes.

Le Comité Départemental est le lien indispensable entre la Fédération, la ligue et les clubs du département.

Le nombre de licenciée sur le département est en progression, plus de 765 licenciés. Parmi les 8 clubs du département, le PTS est le plus important pour les effectifs (214) et c'est le seul club qui mutualise son fonctionnement et ses équipements avec une autre fédération, le tir à l'arc, portant ainsi les effectifs réels à 244 licenciés.

Le rôle du Président est aussi de rechercher des subventions pour nos clubs. Le Comité Départemental a obtenu cette année des subventions dont 500€ de la région. Ce qui porte le montant total à 2000€. Cette somme sera versées aux clubs selon les critères décidés par le bureau de la prochaine A.G.

Les concours ne pourraient se dérouler sans les arbitres. La formation et le recyclage est donc une nécessité absolue. Dans le Département du Gers 47 arbitres sont actifs. Toutes disciplines confondues, 6 arbitres nationaux, 12 arbitres régionaux et 19 arbitres département assurent le bon déroulement des compétitions.

Au P.T.S, 3 arbitres nationaux, 3 arbitres régionaux, et 5 arbitres départementaux et des formateurs de 1er et 2°, 2 initiateurs et 6 animateurs. 14 diplômés doivent suivre un recyclage en 2017.

En tant qu'Administrateur du P.T.S il constate que l'école de tir fonctionne bien et salue le travail des formateurs malgré leur effectif un peu juste. Il serait donc nécessaire d'étoffer l'équipe. Des volontaires sont donc indispensables. Ils seront encadrés par les anciens.

Il a lancé auprès des clubs une circulaire afin de connaître les besoins en encadrement pour la mise en place de formations adéquates pour la saison 2016/2017.

En conclusion Le Président Départemental remercie l'équipe en place et le Président Gérard Ducasse pour le travail réalisé depuis ces nombreuses années.

La parole est ensuite donnée à Régis SOUBABERE, Maire de Plaisance.

Monsieur le Maire se dit satisfait du dynamisme du club, et de ses résultats sportifs. Il note avec satisfaction l'aide du club pour le financement de l'électricité dans une période où les dépenses augmentent mais où les recettes diminuent.

Monsieur le Maire propose une aide, en cas de besoin pour des menus travaux sur le site.

Pour terminer la parole est donnée à Monsieur Gérard CASTET, Conseiller Départemental.

Il note la bonne progression des effectifs, les bons résultats dans les compétitions mais surtout, et il a souhaité le souligner, l'autonomie financière du PTS. Situation assez rare pour une association. Il a rappelé les chiffres du bilan financier et constate que les subventions sont très faibles par rapport au budget, ce qui représente aussi une situation peu observée dans les associations dont le plus grand nombre ne fonctionnent que grâce aux subventions. Il se souvient des premières annonces lors de la création du P.T.S par Gérard DUCASSE. Personne n'aurait misé sur la réussite de son projet. Aujourd'hui P.T.S est l'association la plus performante du secteur. C'est la meilleure réponse qu'il puisse apporter aux septiques d'autrefois.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance en invitant l'assemblée au pot de l'amitié.

Jean-Pierre LARRIEU  
Secrétaire

Les Co-Présidents

Gérard DUCASSE	Thierry PINSARD
Co-Président	Co-Président
Tir aux Armes Modernes	Tir à l'Arc